

## VOCABULAIRE POUR LE COMMENTAIRE DE CARTES

Source principale :

Tiffou Jacky (2000) *Commenter la carte topographique aux examens et aux concours*, U Armand Colin.

### 1. Décrire les grandes unités naturelles :

#### • Un plateau :

Définition : unité plane ou légèrement accidentée à la surface de laquelle le réseau hydrographique s'encaisse.

Indiquer :

- l'altitude moyenne au centre de l'unité, en haut d'un interfluve ;
- l'inclinaison éventuelle (la pente)
- la nature du sol : tabulaire, ondulé, disséqué
- s'il est sec ou humide
- en décrire les vallées – si vallées il y a : nombreuses ? forme transversale (=allure du fond), drainage (permanent/intermittent/inexistant).

Définitions :

*Interfluve* : partie sommitale d'un plateau

*Talweg* : ligne joignant les points les plus bas d'une vallée (grossièrement : le fond d'une vallée). Si une vallée n'est pas drainée par un cours d'eau, on parlera de « vallée sèche ». Si la vallée est drainée, le talweg s'identifie au lit mineur (cf. infra).

#### • Une plaine

Définition : unité plane ou légèrement accidentée ; la plaine se différencie du plateau par le réseau hydrographique : dans le cas d'une plaine, il s'écoule à fleur de sol, créant de très modestes dénivellations et pentes.

Donner les mêmes éléments que pour un plateau.

Remarque : l'altitude n'est en rien un critère de différenciation entre un plateau et une plaine !!

#### • Une vallée

*Définition* : sillon incliné procédant du recoupement de deux versants le long d'un talweg.

Décrire :

- son tracé général et de détail
- son altitude, afin d'en déduire la pente moyenne de la rivière (qui permet de savoir dans quelle direction le cours d'eau coule, et donc de ne pas se tromper entre l'amont et l'aval du fleuve)
- son profil transversal : encaissement, allure de son fond, allure des versants.

#### • Un talus

*Définition* : versant séparant deux unités planes d'altitudes différentes.

Décrire :

- l'orientation : la direction générale dans l'espace et le regard (direction vers laquelle est tournée le talus)
- le tracé en plan : talus sinueux s'il y a alternance entre rentrants et saillants de l'ordre d'une dizaine de km ; rectiligne ; festonné quand les « indentations » d'ordre kilométriques se succèdent ; ou encore rigide (=droit)
- le commandement (c'est-à-dire la dénivellation entre le sommet et la base)
- l'hydrographie
- la présence éventuelle de bute en avant du talus > pour repérer les cuestas notamment.

#### • Une montagne

Définition : trois critères caractérisent ce type de relief : l'altitude, une ou plusieurs lignes de crêtes procédant du recoupement sommital de versants, et la dénivellation (la pente).

Préciser :

- l'altitude, afin de distinguer la basse montagne (au-dessous de 1 500m), la moyenne montagne (entre 1 500 et 2 000 m) et la haute montagne (>2 000 m) >> permet ainsi de parler d'étagement des milieux naturels. Attention, cet étagement varie selon qu'on est en adret ou en ubac.
- le dispositif d'ensemble : s'il s'agit d'une montagne complètement isolée, on parlera de chaînon ; le massif associe quant à lui plusieurs crêtes, versants et vallées > il peut associer plusieurs chaînons.
- L'organisation spatiale ; allure régulière, confuse, etc.

*Adret* : versant exposé sud. On parlera de soulane pour les Pyrénées.

*Ubac* : versant exposé nord (en général, c'est lui qui est aménagé pour recevoir les pistes de ski, car l'enneigement dure plus longtemps qu'en adret).

Remarque : le commentaire d'une carte de montagne devra nécessairement parler de pente, étagement et exposition.

*Système agro-sylvo-pastoral* : système agraire associant cultures, élevage et exploitation forestière. Terme principalement réservé à des modes traditionnels d'organisation de l'espace fondés sur la complémentarité des milieux montagnards (autrement dit, il profite de l'étagement végétal en montagne...).

#### • Un cours d'eau<sup>1</sup>

Attention aux définitions ! Dans le doute, si vous ne savez pas s'il s'agit d'un fleuve ou d'une rivière, mieux vaut parler tout simplement de « cours d'eau »...

*Rivière* : en hydrologie, ce terme désigne un cours d'eau moyennement important, à l'écoulement continu ou intermittent, suivant un tracé défini et se jetant dans un autre cours d'eau, un lac, une mer, une dépression ou un marais. En géographie physique, ce terme désigne un cours d'eau faiblement ou moyennement important, recevant de l'eau d'autres cours d'eau tributaires (les affluents), et se jetant dans un cours d'eau de plus grande importance.

*Fleuve* : cours d'eau important, long et au débit élevé, comptant de nombreux affluents et se jetant dans la mer (ou parfois dans une mer intérieure).

Les *fleuves côtiers* sont de petits cours d'eau se jetant directement dans la mer.

**Décrire son lit**, c'est-à-dire : l'espace qui peut être occupé par les eaux d'un cours d'eau.

Attention, un cours d'eau a plusieurs lits :

- le *lit majeur*, ou lit d'inondation, ou encore pleine d'inondation : toute la zone que le fleuve inonde, beaucoup plus large que le lit ordinaire
- le *lit ordinaire* ou *lit apparent*, appelé couramment *lit mineur* : zone délimitée par les berges et occupée par des matériaux roulés par les eaux et peu masqués par la végétation ou l'occupation humaine, à l'inverse du lit majeur.
- le *chenal d'étiage* ou lit d'étiage (NB étiage : les basses eaux les plus marquées ; le contraire d'une crue) :

---

<sup>1</sup> Bravard et Petit (2000) *Les cours d'eau. Dynamique du système fluvial*, U Armand Colin.



présence de portions de méandres abandonnés de part et d'autre du chenal. Ces formes en croissant, aussi appelées *bras mort*, peuvent être remplies d'eau ou non.

Les méandres de vallée sont aussi appelés méandres encaissés : la vallée méandre comme la rivière, à la même échelle.

Les méandres de plaines alluviales, également appelés méandres libres ou méandres divagants : les sinuosités de la rivière sont indépendantes du tracé de la vallée.

*Lobe convexe* : versant en pente douce du méandre > formé d'alluvions

*Lobe concave* : versant abrupt du méandre

*Estuaire* : partie aval d'un cours d'eau permanent débouchant sur une mer, un océan ou un autre estuaire et affectée par la marée (eaux salées ou saumâtres) ou la marée dynamique (eaux douces du cours d'eau qui refluent vers l'amont lorsque la marée monte). Les estuaires sont caractérisés par une forte sédimentation surtout près de leur embouchure.

*Delta* : embouchure fluviale où les alluvions s'accumulent de manière à la faire avancer sur la mer. Un delta est souvent, mais non nécessairement, caractérisé par la division du fleuve en bras. Un delta se forme lorsque l'accumulation des sédiments apportés par le fleuve l'emporte sur l'érosion. Un delta peut ne pas être émergé : il existe des deltas sous-marins, qu'un accroissement dans l'accumulation pourrait transformer en vrais deltas : ex. en face de Saint-Nazaire, la Loire est divisée en deux passes séparées par un haut-fond dont une partie affleure par basse mer.

#### **Attention : ne pas confondre :**

- **drainage** : 1) ensemble des techniques destinées à assécher des espaces naturellement trop humides par concentration (dans des canaux) puis évacuation des eaux. 2) Sens étendu à l'évacuation naturelle des eaux par le réseau hydrographique ;
- **irrigation** : ensemble de techniques très diverses destinées à fournir l'eau nécessaire aux espèces cultivées. Procédés originellement utilisés pour compenser les insuffisances pluviométriques, ils sont de plus en plus mobilisés pour assurer la régularité voire l'intensification des rendements.

*Polder* : terme hollandais désignant à l'origine des terres conquises sur la mer. Le sens est étendu aux zones maritimes ou fluviales humides bonifiées par des travaux de drainage et de protection, utilisées pour l'exploitation agricole.

*Terre-plein* : surface horizontale construite par remblaiement en zone littorale pour permettre l'installation de différentes activités (ex : ports, aéroports, et.).

## **2. Vocabulaire pour décrire les espaces ruraux**

*Agricole* : tout ce qui concerne les activités s'attachant à la production de végétaux et d'animaux ; englobe l'agriculture, l'élevage et la sylviculture. La pêche n'est pas comprise.

*Rural* : l'INSEE le définit statistiquement comme tout ce qui n'est pas urbain ; cela concerne toutes les communes dont la population agglomérée au chef-lieu est inférieure à 2 000 habitants.

*Paysage agraire* : combinaison complexe de plusieurs éléments ayant trait à l'agriculture. Finage, terroir, habitat, parcellaire, systèmes de culture entrent dans sa caractérisation. Sens voisin, mais plus restreint, de *paysage rural*, qui peut intégrer des composantes non agricoles (type d'habitat, forme, etc.).

*Finage* : territoire sur lequel une communauté exerce des droits agraires. Il peut comprendre des espaces cultivés et des espaces non cultivés (bois, pacages, friches agricoles). Un finage est en général défini par les limites communales.

*Terroir* : unité agronomique. Cette unité vient de ses conditions naturelles (relief, climat, sols) mais aussi de ses aménagements humains (terrasses, irrigation) qui le distinguent des territoires voisins.

*Estive* : pâturage d'altitude sur l'étage de la pelouse alpine ; espace intégré dans les systèmes pastoraux traditionnels (type système agro-sylvo-pastoral).

Attention : les vastes plages blanches des cartes topographiques – que l'on regroupe sous le terme vague de « labours » – recouvrent des réalités diverses : cultures annuelles types cultures sarclées, prairies, friches. Il faut donc faire des hypothèses qui pourront s'appuyer sur la toponymie ou autres signes annexes types bâtiments agricoles, réservoirs pour abreuver les élevages, éoliennes (attention, ces éoliennes servent souvent à fournir de l'eau aux élevages, surtout s'il y en a beaucoup et si elles sont dispersées dans l'espace agricole, et pas regroupées en champs, champs qui indiquent plutôt une production d'électricité...).

### **Décrire l'habitat rural**

Il peut se présenter sous deux formes : habitat groupé ou dispersé.

Quand la majorité des constructions sont jointives : habitat en ordre serré.

Quand l'essentiel des bâtiments sont séparés les uns des autres : habitat lâche ex. le cas des clos-vergers.

L'habitat dispersé se caractérise par un net éparpillement du bâti sur toute la surface du territoire. On peut alors préciser le degré de dispersion en distinguant les fermes isolées des hameaux.

Ecart : une ou deux fermes isolées sur un ou plusieurs finages.

A grande échelle : parler de la forme des villages

Certaines formes sont ainsi remarquables :

- le village-tas (assez courant dans les régions de vignobles, notamment en Alsace)
- le village-rue (assez courant dans l'Est du Bassin Parisien).

Les paysages agraires

Openfield : caractérisé par l'absence de clôture permanente (> paysage ouvert), l'habitat groupé domine. Fréquemment, le village, au centre du finage, peut être entouré de clos-vergers. Réseau des communications souvent en étoile. Héritage d'un paysage agricole ancien marqué par l'assolement triennal.

Bocage : paysage marqué par la clôture (végétale ou minérale > paysage fermé). Le réseau de communications est d'allure plus ou moins tortueuse. L'habitat est souvent dispersé.

### **3. Un petit topo sur les formes de relief karstique<sup>4</sup>**

> *Vous pouvez en avoir besoin pour les cartes du Jura ou encore des Causses (Ouest et Sud-Ouest du Massif Central).*

Le relief karstique est une forme de paysage provoqué par l'action de l'eau qui s'infiltré dans le sous-sol de certaines régions. Cette eau va dans un premier temps dissoudre la roche puis dans un second temps, redéposer cette matière dissoute en créant des formations caractéristiques.

Le nom de « karst » vient d'une vieille racine linguistique qui signifie pierre. Il a été donné à une région située aux limites de la Slovénie, de la Croatie et de l'Italie, la région Kras, germanisée en « krast » lors de l'intégration du pays à l'Empire Austro-hongrois. Ce relief particulier a été étudié par les géographes autrichiens au 19<sup>ème</sup> siècle.

Dans les reliefs karstiques, l'eau, plutôt que de couler en surface comme dans d'autres régions, s'infiltré dans le sous-sol. Ce relief (on utilise souvent en France le mot "causse" pour le désigner) se rencontrera le plus souvent dans le cas où le sous-sol est constituée de roches calcaires : calcaires et dolomies surtout, mais aussi craie, marbre, et travertin. Mais l'action de l'eau peut créer des karsts dans le gypse, l'anhydrite et le sel-gemme (halite), mais aussi dans des grès ou des quartzites.

---

<sup>4</sup> Sources :

Derruau M. *Les formes du relief terrestre. Notion de géomorphologie*, U Armand Colin.

[http://www.geowiki.fr/index.php?title=Relief\\_karstique](http://www.geowiki.fr/index.php?title=Relief_karstique) : très beau site. Si vous avez le temps, allez voir les magnifiques photos qui illustrent les différentes formes karstiques.

Les paysages karstiques sont caractérisés par des formes de corrosion de surface mais aussi par des formations souterraines.

### **Gamme des formes karstiques :**

Le **canyon** : forme fréquente dans les régions karstiques et qui représente pourtant un écoulement subaérien. C'est une vallée à flancs raides. La dureté et la perméabilité des versants expliquent que l'essentiel de l'érosion se fasse sur le fond du lit, tandis que les flancs évoluent lentement. Les rivières qui traversent les régions karstiques sont des rivières dites allogènes, c'est-à-dire qu'elles ont leur source ailleurs, dans des régions imperméables. Ex. le Tarn trouve sa source au pied de la montagne cristalline de Lozère.

Le plus souvent, les rivières de ces canyons se sont encaissées sur place.

Vers l'amont, la vallée aboutit à une *source* dite *vaclusienne* : l'eau s'échappe de la roche calcaire lorsqu'elle se trouve au contact d'une couche imperméable. Au-dessus de cette *source vaclusienne*, la vallée est fermée par un abrupt calcaire. On a alors une *vallée en cul-de-sac*. On parle également de *reculée*, ou de *bout-du-monde*, notamment dans le Jura, au-dessus de la Plaine de la Saône.

Le **lapiez** : ciselures à la surface des riches calcaires.

Elles peuvent être recouvertes d'une terre ou paraître à l'air libre.

1<sup>er</sup> cas : « lapiez virtuel » : l'attaque de la roche se fait grâce à l'humidité et aux acides humiques du sol.

2<sup>e</sup> cas : l'eau du ruissellement est responsable de l'attaque.

L'**aven** : un aven est un abîme, un entonnoir qui s'ouvre à la surface du plateau. Ils se forment à partir d'une fissure que la dissolution karstique élargit. L'aven peut s'élargir par éboulements par exemple, et parfois rencontrer d'autres fissures elles-mêmes élargies. L'aven conduit alors à une grotte au plafond de laquelle les fissures donnent naissance à des stalactites (sur le plafond de la grotte) et des stalagmites (sur le sol).

La **doline** : une doline est une dépression de forme ovale, à contours parfois sinueux, avec un profil en baquet. La roche affleure à nu. Une doline est souvent tapissée par une argile rouge dite de décalcification, qui permet la culture.

L'**ouvala** (terme féminin) : plusieurs dolines entrant en contact forment une ouvala.

Le **poljé** (se prononce « polié », et signifie plaine dans les langues slaves) : plaine karstique fermée, large de quelques centaines de mètres à quelques km, longue de quelques km à quelques dizaines de km, qui contraste par sa platitude et est souvent par sa mise en culture avec les plateaux karstiques qui la bordent.

Les bords du poljé sont en pente forte ; le fond est plat et tapissé d'argile rouge de décalcification ; une rivière parcourt souvent ce fond mais ne peut en sortir que souterrainement par un gouffre appelé *ponor*.

Le fond du poljé est souvent accidenté de buttes rocheuses, les *hums*.